



Jarny Vacances

supplément Jarny mag • février 2018

é d i t o s



Jacky ZANARDO
Maire de Jarny

Les vacances et les loisirs représentent des moments privilégiés, une parenthèse dans notre quotidien, propice à la détente et au lien social. C'est la raison pour laquelle la Ville de Jarny propose aux personnes âgées, aux familles et aux enfants des séjours touristiques à la mer, à la montagne ou à la campagne.

Un séjour pour les plus de 60 ans est organisé chaque fin d'été à la découverte des plus belles régions de France (Côte d'Opale, Haute-Savoie, Côte d'Azur...). Ce rendez-vous annuel connaît un succès croissant. Une douzaine de destinations pour des colonies est également proposée, par le biais de l'organisme Vacances pour Tous, aux jeunes âgés de 6 à 17 ans. Les séjours en famille sont facilités par le biais de partenariats avec divers organismes de vacances grâce à des avantages tels que l'exonération des frais de dossiers ou des réductions sur les séjours.

La Ville apporte son soutien financier afin de favoriser le départ du plus grand nombre. Les tarifs sont modulés en fonction de la situation financière et des charges familiales de chacun. Le barème fixant la participation des familles a été adapté de façon à donner un coup de pouce aux classes moyennes qui ne bénéficient d'aucune aide tout en continuant à favoriser les départs des familles les plus démunies.

Ces dispositifs sont très appréciés des Jarnysiens. Ainsi chaque année, plus de 50 seniors, une quinzaine de familles et une vingtaine de jeunes partent en vacances grâce au soutien de la Ville.



Laëtitia LUX
Conseillère municipale
déléguée aux vacances
et aux échanges
extérieurs

En 2018, la Ville continuera à soutenir le départ en vacances d'un grand nombre de Jarnysiens : jeunes, familles et seniors. Il est en effet important de favoriser ces moments d'épanouissement personnel et de cohésion familiale. Différents types de séjours sont donc proposés par l'intermédiaire de professionnels du tourisme.

La Municipalité apporte pour cela une aide financière adaptée à la situation des familles et facilite les démarches administratives par le biais de partenariats. Le nouveau barème instauré en 2017 permet notamment de pallier le désengagement du Conseil Régional du dispositif d'aide aux départs en colonie.

C'est la volonté de l'équipe municipale de voir chacune et chacun d'entre vous revenir de vacances avec de bons souvenirs.

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances !

Du 8 au 17 septembre 2018

→ Mûr de Bretagne (Côtes d'Armor)

Après la Provence, cap sur les Côtes d'Armor pour nos seniors. C'est en effet à 2 km de Mûr de Bretagne que le groupe séjournera en bordure du lac de Guerlédan. Le village de vacances rénové d'Argoat vous accueillera dans un cadre verdoyant, club et ambiance familiale.



Le succès des séjours organisés par la Ville et le nombre croissant des demandes nous ont amenés à fixer des priorités pour permettre au maximum de Jarnysiens de pouvoir partir en vacances. Les personnes n'étant jamais parties lors d'un voyage initié par la municipalité seront prioritaires. Le nombre de participations sera également pris en compte afin d'instaurer un roulement des bénéficiaires. Par conséquent, toutes les demandes seront enregistrées durant la période d'inscription et après examen de chaque situation. La liste des personnes retenues sera communiquée dans les quelques jours suivants l'enregistrement en mairie.

Sont compris :

- L'hébergement en chambres doubles équipées de sanitaires complets en pension complète (vin et café aux déjeuners compris).
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette et de table fournis changement une fois au cours du séjour.
- Les services d'un accompagnateur pour toutes les excursions prévues au programme.
- Les animations en soirée, l'accès aux équipements.
- L'assurance assistance, la taxe de séjour.

En option

- Chambre individuelle : 99 € par personne pour le séjour (nombre de chambres limité)

Programme

Découverte du plus grand lac artificiel de Bretagne, promenade sur les anciennes ardoiseries, des menhirs de Carnac, de Dinan et de Ploumanac'h (village préféré des Français). Le séjour sera agrémenté de jeux, d'un atelier culinaire et autres animations...



Carqueiranne 2017

TARIF CALCULÉ SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

Quotient familial pour 1 personne	Tarif pour 1 personne (hors aide ANCV)
inférieur à 777 €	340 €
de 778 à 795 €	380 €
de 796 à 885 €	490 €
de 886 à 955 €	610 €
de 956 à 1032 €	650 €
supérieur à 1033 €	670 €

Se munir de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus 2016, de la notification des éventuelles prestations CAF ou d'autres revenus non imposables. Le paiement pourra s'effectuer au choix en plusieurs mensualités, le solde devant être réglé avant le départ. **En cas d'annulation, les frais administratifs de 40 € resteront dans tous les cas à la charge des familles.**

La convention avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques Vacances) a été reconduite pour l'année 2018 en s'inscrivant dans le "programme seniors en vacances". Ce dispositif permet de faciliter le départ des plus défavorisés pour des raisons économiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap. Par ce biais, les personnes dont l'impôt net avant correction est inférieur ou égal à 61 €, retraités de 60 ans ou plus, devraient continuer à bénéficier dans le cadre de ce séjour d'une aide supplémentaire de 185 € accordée par l'ANCV (dans la limite du nombre de bénéficiaires accordé par l'ANCV). Cette contribution financière est également attribuée pour un séjour individuel à condition que celui-ci ait lieu dans un centre de vacances sélectionné par l'ANCV, partenaire du dispositif.

Inscriptions en Mairie de Jarny Service Loisirs-Vacances du lundi 19 au vendredi 23 mars 2018 inclus.

→ SÉJOURS familles

Notre partenariat avec des organismes de vacances a été renouvelé. Les organismes sélectionnés UNIVAC, bien connu dans le Pays Haut, Vacances Pour Tous, Renouveau ou ULVF offrent des séjours de qualité, dont certains établissements bénéficient du label "tourisme handicap".



→ ULVF

ULVF spécialiste des vacances en familles depuis 1976, vous accueillera dans un de ses 10 villages ou campings et propose des vacances de qualité dans les plus belles régions de France (Haute Savoie, Auvergne, Franche Comté, Dordogne, Côte d'Azur, Provence, Corse, Ile d'Oléron).

Tout en étant exonéré du paiement de l'adhésion individuelle vous bénéficierez d'une remise de 10 % sur les forfaits locatifs et pensions (hors taxe de séjour).

Chèques vacances et Aides aux Vacances CAF acceptés.

RÉSERVATIONS

directement auprès de **ULVF Vacances**

14, rue de la République
BP104 - 42502 LE CHAMBON FEUGEROLLES
Tél : 04 77 56 66 09 - www.vacances-ulvf.com

Code avantage à communiquer pour bénéficier des avantages :
ULVF 53629

→ Vacances pour tous

VACANCES POUR TOUS présente des séjours à la carte : à la campagne, en bord de mer ou à la montagne, en France et en Europe soit plus de 300 destinations.

Tout en étant exonéré du paiement de l'adhésion individuelle (**uniquement pour les réservations effectuées auprès de l'antenne de Meurthe-et-Moselle à Nancy**), ce partenariat permet de bénéficier de nombreux avantages dont :

- des séjours à tarifs préférentiels, animations des soirées, garderie et animations pour les enfants de 2 à 5 ans,
- des réductions pour les enfants de moins de 12 ans, ou gratuité lors des semaines spéciales "grands-parents"
- chèques vacances et bons CAF acceptés,

- **des facilités de paiement : paiement en plusieurs fois sans frais, règlement par carte bleue.**

VACANCES POUR TOUS est un organisme labellisé qui permet à tous de partir en vacances certains villages offrent un accueil adapté aux handicaps moteur, mental, auditif ou visuel.

Ce pictogramme permet de les identifier



RÉSERVATIONS

directement à l'agence
ou en retournant le bon d'inscription
disponible en fin de brochure à :

VACANCES POUR TOUS

49, rue Isabey - CS 85221
54052 NANCY CEDEX

Tél. : 03 83 92 56 00

Fax : 03 83 92 56 09

Courriel : vpt@ligue54.org

Site : www.vacancespourtous54.org

→ UNIVAC Metz

UNIVAC Metz permet aux familles jarnysiennes de bénéficier d'un tarif préférentiel dans les structures gérées par cette association de tourisme social. Des réductions spécifiques peuvent être cumulées avec d'autres avantages **dans les 4 centres de vacances suivants** :

- **LE CAPET à Sainte-Maxime**
- **EL PARADISO à Menton**
- **LES RESIDENCES JOSEPH CHARLES à l'Île Rousse en Corse**
- **LES SAPINEAUX en Savoie.**

Avantages et nombreuses animations pour les enfants.

RÉSERVATIONS

directement auprès de **UNIVAC**

1, rue Saint-Gengoulf - BP 10147 - 57004 METZ CEDEX
Tél. : 03 87 75 77 45 - Fax : 03 87 75 37 77
courriel : info@univac.net
Site : www.univac.net

→ Renouveau vacances

RENOUVEAU VACANCES propose 16 destinations en France pour des séjours originaux en pension complète, demi-pension, des locations en Villages Clubs, Hôtel Club et Résidences Vacances. Cette coopération a pour avantages de faire bénéficier les Jarnysiens de tarifs préférentiels : réductions de 10% sur toute période ou réduction de 10% à 20% selon le quotient familial et d'exonérer les familles du paiement de l'adhésion individuelle.

Les plus Renouveau

- "Quinzaine futée" : bénéficiez de -20% sur la deuxième semaine si vous séjournez toute la quinzaine !
- Animations pour tous et Clubs enfants GRATUITS
- Activités sportives, de découverte, thalassothérapie...
- Chèques vacances, chèques Cadhoc et Aides aux Vacances CAF acceptés.

RÉSERVATIONS directement auprès de **RENOUVEAU VACANCES**

par téléphone : Centrale de réservations 04 79 75 75 75

Renouveau à Paris : 01 44 59 91 00

par courrier : Service Réservations **RENOUVEAU VACANCES**
73808 MONTMELIAN CEDEX

en ligne : www.renouveau-vacances.fr

Code avantage à communiquer pour bénéficier des avantages : **830**

→ 11 destinations

en France et à l'étranger pour des séjours avec de multiples activités

Au départ de Metz ou Nancy,
transport en autocar

Pour la douzième année, de jeunes Jarnysiens âgés de 6 à 17 ans vont pouvoir partir en vacances cet été. 11 séjours en France ou à l'étranger seront organisés par le biais de VACANCES POUR TOUS (FOL54).

AMBIANCE SUD

Antibes/Villeneuve-Loubet (Alpes Maritimes)

11/14 ans : Ambiance Sud, un cocktail d'activités sportives et la découverte d'une région

Trois départs : 8/07, 20/07 (13 jours) et 1/08 (14 jours) au départ de Nancy

Prix du séjour : 919 € (13 jours) et 990 € (14 jours)

Sausset-les-Pins

6/13 ans : séjour les pieds dans l'eau au bord de la Grande bleue

Trois départs : 8/07, 20/07 (13 jours) et 1/08 (14 jours)

Prix du séjour : 920 € (13 jours) et 960 € (14 jours)

Saint-Michel en L'Herm (Vendée)

8/13 ans : séjour nautique face à l'île de Ré, catamaran, canoë, excursions...

Quatre départs : 8/07, 20/07, 1/08 et 13/08 (12 jours)

Prix du séjour : 860 €

AMBIANCE CORSE

Querciolo (Haute-Corse) - Bateau

10/14 ans : voile sur l'île de beauté dans un village pittoresque

Quatre départs : 9/07, 19/07, 1/08 et 11/08 (13 jours)

Prix du séjour : 960 €

Sorbo Ocagagno (Haute-Corse) - Bateau

14/17 ans : les jeunes organisent leur séjour parmi un cocktail d'activités

Quatre départs : 9/07, 19/07, 1/08 et 11/08 (13 jours)

Prix du séjour : 960 €

Cap Sud (Haute-Corse)

14/17 ans : cocktail d'activités nautiques en bordure d'un site naturel classé

Trois départs : 9/07, 19/07, 1/08 (13 jours)

Prix du séjour : 1020 €

SPORTS DE MONTAGNE

Clairsapin (Vosges)

une semaine en colonie

11/14 ans : Go pro Aventures, sports de montagne et prises de vues, cadrage, montage vidéo

Sept départs : 8/07, 15/07, 22/07, 1/08, 8/08, 15/08 et 22/08 (7 jours)

Prix du séjour : 492 €

Clairsapin (Vosges)

une semaine en colonie

6/10 ans : activités sportives, équitation et VTT

Sept départs : 8/07, 15/07, 22/07, 1/08, 8/08, 15/08 et 22/08 (7 jours)

Prix du séjour : 492 €

Clairsapin (Vosges)

6/10 ans : activités sportives, équitation et VTT

Sept départs : 8/07, 20/07 (13 jours) et 2/08, 16/08 (14 jours)

Prix du séjour : 788 € (13 jours) et 900 € (14 jours)

Saint-Jean-D'Arves

6/11 ans : petits trappeurs, escalade, équitation, journée trappeur

12/14 ans : vacances au sommet, escalade, via ferrata, aqua-rando, baignade...

Trois départs : 9/07 (9 jours), 19/07 (10 jours) et 30/07 (13 jours)

Prix du séjour : 786 € (9 jours), 855 € (10 jours) et 1062 € (13 jours)

À L'ÉTRANGER

Rimini

13/16 ans : soleil, mer d'azur, détente, excursions à Venise et Florence...

Trois départs : 8/07, 20/07 et 1/08 (12 jours)

Prix du séjour : 940 €



Inscriptions à la Mairie de Jarny auprès du Service Loisirs-Vacances du 19 mars au 18 mai 2018 - dans la limite des places disponibles

Pour tout renseignement sur le calcul du coût d'un séjour et pour l'inscription, se munir obligatoirement :

- de l'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2016
- de la notification d'Aides aux Vacances 2018 (CAF), des notifications de prestations attribuées par les Comités d'Entreprises, des chèques vacances.

Règlement possible en plusieurs mensualités avant le 1^{er} juillet.

L'opération "Premiers départs" permet aux enfants partant pour la première fois en vacances de bénéficier d'une aide financière. Elle était le fruit d'un partenariat entre le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la CAF. Pour la seconde année, le Conseil Régional ne renouvelle pas son soutien au dispositif, ce qui prive les familles d'une aide de 80 €. Le Conseil Départemental et la CAF continueront à favoriser l'accès aux vacances en participant à hauteur de 80 € chacun aux séjours des jeunes (la CAF octroyant uniquement cette aide aux familles bénéficiaires des Aides aux Temps Libres).

C'est pourquoi, la Ville de Jarny a souhaité modifier le barème d'attribution de sa participation financière afin de ne pas léser d'avantage les familles et de démocratiser l'accès aux loisirs.

Les Aides aux Temps Libre (ATL) versées par la CAF sont limitées. Toute inscription tardive peut entraîner la perte de ces aides.

Toutes les aides seront déduites du coût du séjour. Le solde à la charge des familles ne pourra être inférieur à 50 € (prix plancher).

La participation de la Ville varie de 150 à 480 € avec la volonté de donner un "coup de pouce" aux classes moyennes qui ne bénéficient d'aucune aide sans désavantager les familles au faible coefficient familial. La municipalité entend ainsi pallier le désengagement du Conseil Régional afin de ne pas pénaliser les familles.

UN EXEMPLE

Pour un séjour en Corse (Querciolo) d'un montant de 960 €, pour un coefficient familial inférieur à 750 €, l'aide de la Ville sera de 250 € pour un premier départ, auxquels s'ajoutent l'aide de la CAF de 525 € et l'aide JPA (premier départ) de 160 €, le solde à la charge de la famille s'élevant à 50 € (tarif plancher).

Pour ce même séjour, pour un coefficient familial compris entre 851 et 950 €, la participation de la Ville sera de 480 €, celle de JPA égale à 80 € d'où un prix de revient de 400 €.